



Deduction frais de logement

Par **R2E0I0V7**, le **05/11/2014** à **04:38**

je realise actuellement presque 60 kms aller pour me rendre a mon bureau.rnj etudie la possibilité de passer moins de temps sur la route.rnrnj envisage eventuellement de louer soit une chambre (4 nuits par semaine) soit un studio pour reduire mon deplacement en voiture (vehicule de societe).rnrnest il possible de deduire les frais relatifs a ce logement de semaine des impots.rnrnmerci

Par **Michel**, le **05/11/2014** à **18:19**

Bonjour,rnrnLes frais de logement ne sont pas déductibles des impôts dans votre cas. Le fisc vous dira que vous devez déménager pour vous rapprocher de votre lieu de travail.